

Received :31-12-2023

Accepted : 30-06-2024

L'IMAGE DE L'ETRANGER ET LA DIALECTIQUE DES FRONTIERES

Mai Ahmed Abdelrahman Zahran

French department, Faculty of arts, Ain-Shams University, Cairo, Egypt.

Résumé

Le travail de recherche que nous envisageons de présenter est un extrait d'une thèse en cours, il pose notamment la question de la notion des frontières dans sa relation avec l'altérité voire la figure de l'étranger. Dans ce travail nous nous proposons de voir comment la traversée des frontières construit-elle différentes figures de l'étranger ? Est-ce les frontières qui créent l'étranger ou bien l'inverse ? Pour ce faire, nous allons avoir recours aux travaux de l'anthropologue Michel Agier qui étudient comment l'individu devient étranger en franchissant les frontières et comment la condition de l'étranger varie selon la nature de celles-ci. Dans son ouvrage *L'étranger qui revient, repenser l'hospitalité*, il a établi trois relations entre les frontières et la condition de l'étranger : "extériorité", "extranéité" et "étrangeté" dont nous allons nous servir pour notre travail. Outre les théories de Michel Agier, nous nous proposons également, d'avoir recours aux travaux de Paul Ricoeur, Simmel, Alfred Schutz et du philosophe allemand Bernard Waldenfels concernant la figure de l'étranger. D'ailleurs, nous essayerons ainsi d'explorer ce sujet à travers l'analyse des romans constituant notre corpus: *Au Pays* de Taher Ben Jelloun, *Le pays des autres* de Leïla Slimani et *Sak El Bambou* de Saaoud El Sanoussi.

Mots

Altérité- Frontières- Étranger- Extériorité- Extranéité- Étrangeté

clés:

THE IMAGE OR THE STRANGER AND THE DIALECTIC OF BORDERS

Résumé

en

anglais:

The research work we plan to present is an excerpt from an ongoing thesis, it notably raises the question of the concept of borders in its relationship with otherness, even the figure of the stranger. In this work we propose to see how does the crossing of borders construct different figures of the stranger? Is it the borders that create the stranger or the other way around? To do this, we will use the works of anthropologist Michel Agier who studies how the individual

becomes a stranger by crossing borders and how the condition of the stranger varies according to the nature of these. In his *The Stranger Who Returns, Rethinking Hospitality*, he established three relationships between borders and the condition of the stranger: "strangeness", "foreignness" and "exteriority" which we will use for our work. In addition to the theories of Michel Agier, we also propose to resort to the works of Paul Ricoeur, Simmel, Alfred Schutz and German philosopher Bernard Waldenfels regarding the figure of the stranger. Moreover, we will thus try to explore this subject through the analysis of the novels constituting our corpus: *Au Pays* by Taher Ben Jelloun, *Le Pays des Autres* by Leïla Slimani and *Sak El Bambou* by Saaoud El Sanoussi.

Keywords: Otherness- Borders- Stranger- Foreignness- Exteriority- Strangeness

Introduction

Ce travail de recherche tend à explorer la notion des frontières et sa relation avec la figure de l'étranger, voire de l'Autre. Mais qu'est-ce qu'une frontière ? Une frontière est surtout ce qui, tout en délimitant un espace, donne forme à un dedans séparé d'un dehors. C'est donc une notion qui fait preuve de duplicité : d'une part elle est séparation et protection et d'autre part elle est passage et relation avec l'Autre. Elle sert à affirmer une identité, à exercer un pouvoir, à réguler la circulation des personnes, à séparer les communautés, à codifier les rapports interculturels.

Pour ce faire, nous avons choisi les trois romans constituant notre corpus qui sont: *Sak el bambou* de Saaoud el sanoussi, *Le pays des autres* de Leila Slimani et *Au Pays* de Tahar ben jelloun. En effet, la question qui définit notre cadre problématique est celle de savoir comment la traversée des frontières contribue-t-elle à forger différentes figures de l'étranger ?

Pour répondre à cette question, nous allons avoir recours aux travaux de l'anthropologue Michel Agier. Ces travaux, qui vont nous servir comme socle théorique, mettent en lumière le rapport qui existe entre le franchissement des frontières et la condition de l'étranger. Il est important de mentionner que nous allons également examiner au cours de cette étude l'applicabilité de cette théorie, provenant du champ anthropologique, à l'analyse des œuvres littéraires. En effet, dans l'ouvrage *L'étranger qui revient, repenser l'hospitalité*, Agier a distingué trois types de relations entre les frontières et la condition de l'étranger, à savoir, « l'extériorité », « l'extranéité » et « l'étrangeté ». C'est en effet cette distinction qui a orienté l'analyse des romans constituant notre corpus, et qui a permis la mise en lumière des multiples facettes de la notion de frontière.

Nous allons donc traiter dans cet article dans un premier temps la condition d'extériorité, dans un second temps celle d'extranéité et finalement celle d'étrangeté.

Les frontières géographiques et la condition d'extériorité dans *Sak el bambou*

Dans cet axe, nous allons traiter la relation entre les frontières géographiques et la figure de l'étranger appelée *Outsider*. Pour ce faire, nous allons d'abord essayer de définir cette notion un peu complexe. Nous allons emprunter la notion de *l'extériorité* au domaine de l'anthropologie ; notion utilisée par Michel Agier, pour essayer de mettre en lumière la situation conflictuelle de cet *Outsider*. Nous allons tenter de montrer comment cette notion se manifeste dans notre corpus notamment dans le roman *Sak el bambou*.

Selon le dictionnaire *trésor de la langue française*, l'extériorité, est l'État d'être à l'extérieur ; fait d'aller vers l'extérieur.

Pour Michel Agier, l'extériorité ne se limite pas simplement à ce qui est étranger ou hors champs. Il propose une définition assez particulière où l'extériorité est une condition qui caractérise la situation de l'étranger par rapport aux frontières géographiques ; elle désigne la condition de celui qui vient d'ailleurs, de l'extérieur de notre espace familier ou de notre espace connu et qui dérange inconsciemment l'ordre établi, que ce soit de la maison, du quartier, ou même de l'État (Agier, 2018, p. 123). Dans ce cas, l'étranger est titulaire des attributs de *l'Outsider*, tel que les conçoivent de nombreux sociologues. Nous avons l'intention donc de diviser la définition d'Agier en deux segments, qui unissent l'idée de la traversée d'une frontière géographique, qu'il s'agisse des frontières physiques- à savoir naturelles limitant pays et continents- ou des frontières virtuelles définies par les peuplades et les tribus pour démarquer les limites de leurs territoires et protéger leurs propriétés. Il est à noter qu'au cours de l'histoire, les hommes se sont servis des frontières pour se protéger des dangers, des ennemis, ou de l'étranger inconnu porteur d'une culture différente, parlant une langue différente, ayant des idées différentes qui - du point de vue des autochtones – sont menaçantes :

Le mystère est total, on ne sait pas de quel pays, de quel village voisin ils arrivent, de quelle culture ils sont issus, quelle langue ils parlent [...] Et l'étranger qui vient est, de son côté, celui qui est et aura été, ne serait-ce qu'une fois, cet intrus, et qui gardera toujours une trace physique, linguistique, sociale, psychologique, mémorielle, de son extériorité (Agier, 2018, p. 128).

Pour le premier segment « celui qui vient d'ailleurs, de l'extérieur de notre espace

familier ou de notre espace connu»; celui-ci représente parfaitement la signification de l'*outsider* ; notion qui provient de l'anglais, *outside*, « extérieur », utilisée dans la langue française pour désigner « ceux qui sont perçus par un groupe donné comme venant d'ailleurs, c'est-à-dire les « étrangers » à une ville, à une région ou à un pays, voire à une autre planète» (Nicolas, 2019, p. 14). Par ailleurs, nous pourrions envisager que l'*outsider* est l'un des figures de l'étranger-migrant. Puisque les deux figures se déplacent d'un espace familier vers un autre inconnu, quelles que soient les raisons ou les circonstances. Prenons par exemple Mohamed dans *Au pays*, Mathilde dans *Le pays des autres*, José dans *Sak el bambou* ; ils sont tous des migrants-outsiders.

En ce qui concerne le deuxième segment de la définition d'Agier : « [...] il dérange inconsciemment l'ordre établi, que ce soit de la maison, du quartier, ou même de l'Etat », il correspond davantage au personnage de José qu'aux autres. En effet, Mathilde et Mohamed n'ont pas perturbé l'ordre établi de leur pays d'accueil ; Mohamed, bien qu'inséré professionnellement en France, vit en retrait, sans interagir avec autrui. Quant à Mathilde, dès son premier jour, elle exprime le désir de s'assimiler à la culture marocaine. Bien qu'elle ait un esprit rebelle face aux traditions conservatrices et à l'idée que la femme est toujours reléguée au second plan, elle n'a pas véritablement bouleversé l'ordre établi.

En revanche, le séjour de José au Koweït a perturbé la paix de sa famille à son insu. C'est pourquoi, nous voyons que le personnage de José est le personnage prototype de la condition d'extériorité de Michel Agier dans son intégralité.

Dans *Sak el bambou*, José illustre cette figure d'*outsider* qui a dérangé l'ordre de sa famille paternelle avant même sa naissance. Ceci s'explique par le mariage de son père Rachid- fils de la famille Al Tarouf, famille très connue au Koweït- avec sa mère Joséphine qui était engagée comme domestique dans la maison de cette famille. D'après les traditions et les coutumes de la société koweïtienne, ce mariage qui marque une transgression des frontières culturelles, est une source de déshonneur pour la famille. Alors, dès que la grand-mère Ghoneima apprend que Joséphine est enceinte de son fils, elle essaye de le convaincre d'abandonner sa femme et son enfant, en soulignant à quel point ce mariage ainsi que la naissance de cet enfant pourraient ternir la réputation de la famille: « Tes sœurs, toi l'égoïste ! Toi le misérable ! Qui les épousera après ce que tu as fait ?! »ⁱ

Après avoir passé ses premières années aux Philippines avec sa mère, il déstabilise l'ordre de la famille, à nouveau, en retournant à sa terre paternelle. En fait, la famille Al Tarouf , refuse

de reconnaître José comme un de ses membres puisque comme il a appris de sa sœur Khawla que :

« Ma présence, telle que l'a interprétée Khawla, dégrade le prestige de la famille dans son entourage. D'autres familles appartenant à la même classe sociale pourraient éviter de s'unir à la nôtre à cause de moi, tout en lui témoignant leur dédain.»ⁱⁱ

C'est pourquoi, ils ont choisi de présenter José comme le nouveau cuisinier vivant en cachette dans une chambre annexée à la grande maison familiale. Il est censé éviter toute interaction avec les membres de la famille, notamment les maris de ses tantes, pour éviter tout problème. Cependant, une situation chaotique survient lorsqu'il entend sa tante Nouriya l'appeler par erreur un jour de Ramadan. Pensant être invité à rejoindre la famille pour la soirée, il entre dans le salon, ce qui provoque la surprise générale et la frustration des maris de ses tantes, vu que conformément aux traditions, il est inapproprié qu'un homme étranger entre dans un lieu où des femmes sont présentes. Après cet incident, sa tante Nouriya l'attrape par le col, en grinçant ses dents : « Écoute... cette fois-ci, je t'ai sauvé en disant que tu es le domestique... la prochaine fois, je te laisserai à la merci du mari d'Awatef pour qu'il t'égorge » En clarifiant donc la confusion en précisant qu'elle n'est sûrement pas en train de l'appeler, mais qu'elle appelait en réalité son fils Issa, en ajoutant : « C'est seulement lorsque je t'appelle le Philippin que tu pourrais répondre »ⁱⁱⁱ

Cet incident souligne à quel point la présence de José perturbe l'équilibre familial. La situation s'aggrave lorsque le secret est révélé. À ce moment, un chaos absolu envahit la scène, rendant sa grand-mère gravement malade et -selon les proches de la famille- limitant les chances de sa sœur Khawla de se marier avec un homme respectable. En outre, ses tantes lui rendent visite dans son appartement, l'insultent et le menacent de l'obliger à quitter le Koweït et de retourner aux Philippines. Ces menaces ne sont pas en vain ; la grand-mère cesse de lui verser son salaire, sa tante Hend arrête de l'aider et, à cause de leur influence, il se retrouve licencié.

L'atmosphère au sein de la maison de la famille Al Tarouf devient insupportable : «"les désaccords se sont intensifiés dans la maison Al Tarouf , ma tante Hind et ma tante Awatif sont en conflit avec Nouriya [...] Maman Ghoneima est dans un état pitoyable à cause de ce

qui se passe dans sa maison [...] Khawla a quitté la maison, en décrivant "la situation dans la maison de maman Ghoneima invivable"»^{iv}

En outre, toujours selon la définition de Michel Agier de la condition d'*extériorité*, l'on peut citer un autre exemple d'*outsider* qui a bouleversé l'équilibre de la famille Al Tarouf, mais celui-ci n'a pas traversé les frontières géographiques physiques ou bien concrètes entre des pays ; il a traversé effectivement les frontières géographiques virtuelles que nous pourrions nommer des frontières géoculturelles. C'est la figure de Ghassan, l'apatride, privé d'épouser Hend Al Tarouf à cause de son statut de *Bidoun*. En fait, la famille Al Tarouf accuse Ghassan d'être le responsable de tous les maux de la famille, car c'est lui qui a ramené José au Koweït. La grand-mère pense qu'il veut se venger de la famille.

Il est à noter que l'amour entre Hend et Ghassan a joué un rôle majeur dans son échec lors des élections. Son échec est dû à sa déclaration affirmant que tous les individus apatrides, ou "bidouns" comme on les appelle, devraient être autorisés à acquérir la nationalité koweïtienne ; ce qui a suscité la colère du peuple.

Les frontières socio-politiques et la condition d'extranéité dans le corpus

Dans cet axe nous allons traiter la deuxième relation établie par Michel Agier ; à savoir la relation entre les frontières socio-politiques et la condition d'extranéité. Nous allons d'abord définir les frontières socio-politiques et la condition d'extranéité d'une façon générale pour passer ensuite à l'interprétation particulière d'Agier. Ultérieurement, nous allons montrer comment cette relation se manifeste dans notre corpus.

Au sens politique, la frontière est une ligne de démarcation de la souveraineté d'un État. Selon Michel Foucher dans son ouvrage *L'obsession des frontières* :

Les frontières sont des [...] lignes de partages de souverainetés, elles enveloppent- par une délimitation suivie d'une démarcation sur le terrain au moyen de bornes physiques ou électroniques de séparation- des territoires régis par une souveraineté étatique et formant le cadre de l'attribution et de la transmission d'une nationalité, d'une citoyenneté comme lien juridique de l'Etat à sa population constitutive. (Foucher, 2007)

C'est-à-dire que la fonction des frontières politiques réside dans le fait qu'elles délimitent le territoire sur lequel une nation exerce sa souveraineté et dans lequel les coutumes, les lois, la langue et les valeurs culturelles de cette nation prédominent. Ces facteurs contribuent largement à la formation d'une identité nationale unique et distincte comme l'a souligné Foucher disant : « Pas d'identité sans frontières ». De plus, les notions de citoyenneté et de nationalité sont souvent liées à ces frontières politiques et jouent un rôle dans la distinction entre citoyen, national et un étranger ou un apatride. Quant à la notion de l'extranéité, elle signifie en général : « un terme juridique dont le sens est très restreint : il désigne un individu ou groupe d'individus qui, dans une société donnée, ne bénéficie pas de l'accès aux droits et devoirs de celle-ci mais se voit appliquer les lois de sa société d'origine. » (Couderc, 2017)

Passons maintenant à l'interprétation de Michel Agier de la condition d'extranéité. En fait, selon lui lorsqu'on franchit une frontière administrative, institutionnelle, légale, voire une frontière socio-politique, on devient un étranger *foreigner*. Ce dernier est défini par son rapport au lieu auquel il est étranger et qui a besoin de droit afin de se rapprocher de sa citoyenneté. Agier se réfère à l'explication de Simona Cerutti concernant la condition d'extranéité. Selon Cerutti, la condition de l'étrangeté de l'étranger est provisoire et dépend de son degré d'extranéité, c'est-à-dire le « fait d'être étranger à un ordre social et à l'autorité qui le gouverne » (Agier, 2018. P. 131) Comme nous l'avons souligné plus haut, du point de vue du droit, l'extranéité « est l'ensemble des règles qui déterminent les droits dont jouissent les étrangers dans le pays d'accueil» (Agier, 2018. P. 130). La question tourne ainsi autour de l'accès de cet étranger aux droits d'un certain lieu, par exemple : droit civique, droit de propriété, droit au travail. Ces droits varient d'un pays à l'autre. Michel Agier décrit cette condition comme le « défaut d'appartenance » : une situation invariable qui se définit par le fait d'avoir moins de devoirs et de droits que les « citoyens » dont l'appartenance est complète.

Cerutti a montré que ces étrangers « ne sont pas nécessairement des « marginaux » ; « ils ne portent pas le masque de l'Autre ou du différent » : ce sont des individus dont la citoyenneté est incomplète. Ce peut être le voisin du village, celui qui vient de la province d'à côté. » (Cerutti, 2012) Toutefois, nous ne partageons pas tout à fait ce point de vue, puisque nous voyons que ces étrangers qui subissent « un défaut d'appartenance » sont perçus comme des Autres et des marginaux, mais à des niveaux différents. De plus, celui qui subit un défaut d'appartenance, selon Cerutti, est un individu dont la citoyenneté est incomplète, donc il n'est pas considéré comme un citoyen à part entière, donc il est un étranger ou plutôt *foreigner*.

Effectivement, le personnage de José dans *Sak el bambou* illustre parfaitement notre argument. Sa citoyenneté incomplète le place dans une position de marginalisation et d'exclusion, non seulement au sein de sa propre famille, mais également dans sa communauté sociale.

D'ailleurs, l'exemple que Cerutti a donné du XVII^{ème} siècle du droit d'aubaine^v; droit féodale basée sur une enquête administrative qui consiste à évaluer le degré d'extranéité de l'étranger. Ce droit, de notre point de vue, pourrait être considéré comme une frontière politique symbolique construite par l'État afin de mettre en lumière la différence entre citoyen, autochtone et étranger.

Par ailleurs, notons ainsi que cet étranger *foreigner*, « forain » en vieux français, désigne le marchand forain : « marchand sans domicile ni résidence fixes », similaire à la figure du nomade^{vi}. En fait, cet étranger « forain » selon le sociologue George Simmel, a quand même un aspect positif ; c'est sa liberté d'aller et venir, « il peut être arriver hier et ne pas repartir demain » (Agier, 2018. p. 133). Simmel explique que l'étranger subissant « un défaut d'appartenance » n'est pas tout à fait à l'extérieur, il est un élément intégré au sein de la société mais en tant que « voyageur potentiel » (Agier, 2018. p. 134). Cette position de l'étranger est particulière, étant considéré donc comme un élément du groupe lui-même mais son manque d'appartenance pourrait laisser une trace d'extériorité.

Conformément à la théorie établie par Agier, Ghassan dans *Sak el bambou* représente le prototype de la condition d'extranéité. Vu qu'il appartient à la catégorie des *bidouns* qui ne sont citoyens d'aucun pays et par conséquent ils ne jouissent pas des droits et des devoirs octroyés aux citoyens. Il convient de mentionner que « la situation des apatrides varie énormément d'un pays à l'autre. Dans certains pays, ces personnes ont des droits, mais la plupart du temps elles n'en ont pas. »^{vii} Selon UNHCR^{viii}, bien que la Convention sur les droits de l'enfant garantisse le droit à l'éducation gratuite pour tous les enfants, le manque de documents officiels peut entraver leur inscription à l'école par leurs parents et empêche leur accès à l'éducation. De plus, l'apatridie pourrait limiter l'opportunité de posséder des propriétés, d'établir des contrats ou même d'obtenir un emploi. Dans certaines circonstances, ces individus ne peuvent se marier qu'avec une autorisation spécifique. Ils sont confrontés souvent à des obstacles importants afin d'exercer les droits fondamentaux, tels que la participation à la vie politique, l'accès à l'éducation ou à l'emploi. En l'absence de documents d'identité ou de passeport, la plupart des

apatrides rencontrent des difficultés à se déplacer librement, ouvrir un compte bancaire ou se marier.^{ix} Ce qui en effet, explique la raison pour laquelle Ghassan n'arrive pas à ramener José au Koweït:

«- Monsieur ! Vous avez dit à ma mère lors de votre premier appel qu'il y a quelque chose qui vous empêche de voyager ...
- [...] Oui, je ne peux pas voyager. Je ne suis pas Koweïtien...
- [...] Quel est le lien entre le fait d'être non-Koweïtien et l'incapacité de voyager, vous êtes d'où alors?
- Apatride »^x

Quant à José dans *Sak el bambou*, bien qu'il possède la nationalité koweïtienne qui lui permet de jouir de tous les droits des citoyens, il est privé d'exercer tous ces droits comme tout citoyen à part entière:

Malgré nos différences, nous portons les mêmes documents, et j'ai des droits et des obligations tout comme les vôtres [...] mais vous m'avez empêché d'exercer mes devoirs, et vous m'avez privé de mes droits les plus élémentaires.^{xi}

En outre, Mohamed dans *Au Pays*, souligne en parlant avec son fils Rachid ; qu'il est sûr que les immigrés ne jouissent pas de tous les droits des citoyens, même si ces immigrés ont déjà acquis la nationalité française comme son fils. Par exemple, devant le tribunal, le juge ne traite jamais les immigrés comme des citoyens à part entière, il dit à son fils : « tu penses que le flic te traite comme un *Françaois* cent pour cent? Oui, si tu vas au tribunal, le juge dira que t'es *Françaois*, il est obligé, mais il pense que tu es étranger, ou bien un bâtard. »(Ben Jelloun, 2009. p. 30) De plus selon Mohamed, en dépit des affirmations de la France selon lesquelles les immigrés ont le droit de se manifester, la réalité est souvent tout autre :

Puis un jour, je venais à peine d'arriver, les Algériens qui étaient en guerre pour l'indépendance de leur pays décidèrent de manifester dans les rues de Paris. Je n'y étais pas, mais je sais que beaucoup de chambres d'Algériens restèrent vides après la manifestation, leurs habitants étaient morts. On en parlait en baissant la voix ; on avait peur parce que la police rôdait tout le temps autour de la cité. (Ben Jelloun, 2009. P. 31)

En ce qui concerne le droit à l'éducation des descendants d'immigrants, bien qu'il n'existe pas de loi qui interdise explicitement leur admission dans l'enseignement supérieur, l'ami de Mohamed souligne la raison pour laquelle ils ne parviennent pas à entrer à l'université :

Tu comprends, nos enfants ne sont pas plus bêtes que d'autres, sauf que dès l'école primaire on les décourage, on les oriente très vite vers des études techniques, professionnelles, je ne dis pas que c'est mauvais, mais pourquoi nos enfants ne font pas les grandes écoles [...] (Ben Jelloun, 2009. P. 71)

De plus, il explique que malgré le fait que leurs descendants soient nés en France, ils sont toujours considérés par la France comme des immigrés, voire des étrangers : « tu crois que mon fils est immigré ? Il n'a jamais quitté le 78, il est *français*, cent pour cent. » (Ben Jelloun, 2009. P. 71) Ceci laisse entendre qu'ils ne sont pas reconnus de la part de la France comme des citoyens à part entière.

Par ailleurs, la condition d'extranéité dans *Le pays des autres* se manifeste différemment des deux autres romans. Les frontières socio-politiques sont illustrées à travers le système patriarcal ou le patriarcat régit, selon l'auteure, la société marocaine. Ce système est:

un système politique, économique, culturel et idéologique fondé sur le pouvoir et la domination des hommes sur les femmes selon la croyance que ces dernières leur sont bien inférieures d'un point de vue culturel, biologique et matériel. Il considère une femme comme "l'autre de l'homme" selon les termes mêmes de Simone de Beauvoir, ce dernier ayant la légitimité de dominer et mener le monde.^{xii}

Ainsi, ce système octroie des droits et impose des devoirs à l'homme, tout en privant simultanément la femme de nombreux droits et en lui imposant de nombreux devoirs. Les hommes sont eux-mêmes responsables de l'attribution ou de la privation de certains droits pour les femmes. Au point que parfois, les femmes peuvent sentir qu'elles ont des obligations mais ne méritent pas de droits. Par exemple, la décision d'Amine de ne pas laisser sa sœur terminer le lycée illustre cette situation : « Amine avait décidé qu'elle (sa sœur) ne terminerait

pas le lycée. Il ne voyait pas l'intérêt de perturber encore un peu plus cette fille et de lui mettre des idées folles dans la tête. » (Slimani, 2020. P. 320) C'est pourquoi les femmes, dans les sociétés suivant ce système, ont une citoyenneté incomplète, et elles sont considérées comme des Autres subissant « un défaut d'appartenance » dans leur propre pays.

Les frontières culturelles et la condition d'étrangeté dans le corpus

Ce troisième axe abordera la condition d'étrangeté telle que définie par Michel Agier et où en franchissant une frontière culturelle, on devient un étranger *stranger*, . Tout comme les axes précédents, nous commencerons par définir ces termes de manière générale avant de nous pencher sur l'interprétation spécifique d'Agier. Nous examinerons ensuite comment cette relation se manifeste-t-elle de différentes façons dans notre corpus.

Avec les flux migratoires, les échanges culturelles, les interactions virtuelles, voire la mondialisation ; les frontières culturelles sont constamment redéfinies, abolies, franchies et négociées. Bien que les frontières culturelles soient invisibles, elles sont très significatives. Elles se manifestent dans les coutumes, les traditions, les langues et même dans les petites pratiques quotidiennes. Elles mettent en question notre identité, notre vision du monde et notre façon de penser, d'agir et d'interagir.

Les frontières culturelles peuvent être vues comme des zones de contact, des espaces de rencontre entre différentes cultures où se jouent non seulement des confrontations, mais aussi des fusions, des emprunts, des modifications et des enrichissements mutuels. D'ailleurs, le besoin d'établir ce type des frontières semble en effet inhérent à la formation de la culture, selon Youri Lotman :

Toute culture commence par diviser le monde en « mon » espace interne et « leur » espace externe. Ce mécanisme est souvent intégré à la structure de la langue elle-même; toute langue possède un système de pronoms très révélateur de la manière dont chacun se considère à l'intérieur du groupe. On crée une frontière à partir d'une forme à la première personne « JE » : on distingue cet espace qui est le nôtre, le mien de cet espace autre, qui est le leur, qui est hostile, dangereux, chaotique.

Ainsi, ces frontières nous offrent un cadre analytique puissant pour réfléchir à des questions cruciales telles que l'identité, la diversité, l'intégration, l'assimilation et l'hybridité culturelle.

D'ailleurs, en ce qui concerne la condition d'étrangeté, elle représente la dimension culturelle et anthropologique de l'étranger, dite *stranger*. Elle examine effectivement la relativité d'étrangeté ou bien la double étrangeté, à savoir qui est étranger ? et par rapport à qui ? Cette question de relativité a été soulignée également par Françoise Bedarida dans son article « *Identité nationale et image de l'autre* », en s'appuyant sur la pensée de Ricoeur : « chaque homme, en effet, se reflète dans le miroir de l'autre. On est toujours l'autre de quelqu'un » chacun est alors étranger de l'autre.^{xiii} Cette relativité de l'étrangeté est évoquée par Wandelfels et Husserl :

" [...] Il n'y a donc pas *l'étranger* en général ; il y a différents styles d'étrangeté. L'étrangeté se détermine, comme dirait Husserl, de manière occasionnelle, en se rapportant à chaque ici et maintenant à partir duquel quelqu'un parle, agit et pense. Un étranger en général qui ne serait situé à partir d'aucune position, ressemblerait à un côté gauche en général [...]" (Wandelfels, 2009. P. 33)

Cette idée a été soulignée à plusieurs reprises dans *Le Pays des autres*, mais l'exemple le plus frappant c'est quand Mathilde a pris conscience du changement de la situation qu'ils ont vécu, Amine et elle. Amine qui n'était qu'un étranger quand il était en Alsace, ne l'est plus quand ils sont arrivés au Maghreb. C'est Mathilde qui est devenue étrangère, tandis qu'Amine est devenu un citoyen indigène : "[...] Il était sur son territoire à présent, c'était lui qui expliquait les règles, qui disait la marche à suivre, qui traçait les frontières de la pudeur, de la honte et de la bienséance" (Slimani, 2009. P. 30)

Agier s'est appuyé sur les idées du sociologue Alfred Schutz, qui s'aidera de sa propre expérience pour réfléchir à la situation de l'étranger. En effet, selon celui-ci: l'étranger arrive dans la nouvelle situation avec une manière de penser qui lui semblait évidente et naturelle, et il doit s'orienter dans « un nouveau model culturel » (langue, mœurs, lois, folklore, modes, etc.) le comprendre et l'utiliser. « cela revient à dire, résume Alfred Schütz, que pour l'étranger, le model culturel du nouveau groupe n'est pas un refuge mais un

pays aventureux, non quelque chose d'entendu mais un sujet d'investigation à questionner, non un outil pour débrouiller les situations problématiques mais une situation elle-même problématique et difficile à dominer », il a ajouté « c'est un labyrinthe dans lequel il a perdu tout sens de l'orientation (Agier, 2013, p.90-91)

Ce labyrinthe selon Schütz donne une figure de l'étranger qui est un hybride culturel qui vit à la frontière de deux modèles différents de vie, sans savoir auquel des deux il appartient. Conformément à ces idées de Schutz, nous pourrions expliquer qu'Agier veut souligner qu'un étranger en passant une frontière culturelle, il se trouve dans un monde tout à fait inconnu pareil à un labyrinthe, où il doit ou bien s'assimiler, ou être marginaliser ou bien être un hybride culturelle.

Cette condition de l'étrangeté, telle que la désigne Agier, est récurrente dans les romans de notre corpus. A titre d'exemple, José dans *Sak el bambou*, est un hybride culturel tiraillé entre les deux cultures philippine et koweïtienne :

S'ils s'étaient mis d'accord sur une seule chose ... Au lieu de me laisser seul, égaré sur un long chemin à la recherche d'une identité aux traits clairs ... un seul nom auquel répondre lorsqu'on m'appelle ... une seule patrie où naître ... une seule religion en laquelle croire. (El sanoussi, 2012, p. 63)

Quant aux enfants de Mohamed dans *Au Pays*, étant des descendants des immigrés appartenant à la catégorie des beurs, ils vivent aux frontières des deux cultures française et maghrébine, sans effectivement appartenir à l'une d'elles. En effet, la fille de Mohamed suscite les soupçons et se fait arrêter par les agents de la sécurité à Paris qui ont trouvé dans son sac un objet non identifié, un talisman. A la lisière de la modernité et de la tradition, cette fille, née et scolarisée en France, continue à croire aux superstitions en attribuant à ce bout de tissu le pouvoir de la protéger. « Elle se dit : je suis bien née en France, mais mes gènes viennent du *bled* ! » (Ben Jelloun, 2009. P,41)

D'ailleurs, les frontières culturelles comprennent la langue, la religion et les traditions. La méconnaissance de ces facteurs de la part de l'étranger est ce qui lui submerge dans ce qu'on appelle labyrinthe.

En ce qui concerne frontières linguistiques, l'ignorance de la langue est souvent perçue comme une barrière infranchissable car elle entrave l'intégration de l'individu dans le pays

d'accueil. Ces frontières sont effectivement présentes dans les trois romans de notre collection, mais chaque personnage a géré ces obstacles de manière différente. Dans *Au pays* et *Sak el bambou*, la langue représentait une barrière difficile à surmonter et constituait un des facteurs empêchant leur intégration. Par exemple, dans *Au pays*, Mohamed a passé toutes ses années en France sans jamais apprendre la langue française, créant ainsi un fossé culturel entre lui et ses enfants qui ne parlent que français. De même, dans *Sak el bambou*, après son séjour au Koweït, José a dû reconnaître que la langue était l'un des obstacles à ses tentatives d'assimilation à la société koweïtienne: « Oui, vous pouvez dire: "Tout était comme je l'avais rêvé sauf la barrière de la langue que je n'ai pas réussi à franchir, peu importe combien de mots familiers mes oreilles ont dû capter.»^{xiv}

Contrairement à Mathilde dans "Le pays des autres", sa forte volonté de s'assimiler à la société maghrébine l'a poussée à briser rapidement la barrière linguistique et elle a appris l'arabe en peu de temps.: « On lui lançait des clins d'œil, des sourires, on chantait. Elle apprit d'abord à dire tomate, huile, eau et pain. Elle apprit le chaud, le froid, le lexique des épices, puis vint celui du climat : sécheresse, pluie, gel, vent chaud et même tempête de sable. Avec ce vocabulaire, elle put aussi dire le corps et parler d'amour. » (Slimani, 2020. P32-33)

Autres facteurs des frontières culturelles, figurent la religion. Pour Mathilde, sa forte volonté d'assimilation et son amour envers Amine qui est très attaché à sa religion musulmane. l'étrangère donc s'est convertie à l'Islam par sa déclaration de shahada, et le choix du prénom « Mariam » comme un nouveau prénom pour elle. Son mari le musulman qui l'a incitée de prendre cette décision.

D'ailleurs, le cas de Aïcha dans le pays des autres qui était un peu compliqué dû à sa mixité, elle était située entre la religion chrétienne et celle musulmane. Aïcha est attirée par Jésus, elle apprécie ce qu'elle a appris dans l'école chrétienne où sa mère l'a inscrite. Pourtant, de peur de l'intolérance de son père, elle ne révèle jamais son attachement à Jésus. L'auteur décrit cette relation équivoque en notant : « Elle ne parlait pas de Jésus à son père. Elle gardait secret son amour pour l'homme aux jambes nues, qui lui donnait la force de maîtriser sa colère. » (Slimani, 2020. P,86)

Également, José ayant une identité hybride comme Aïcha il était très malheureux, parce qu'il ne savait pas à quelle religion il appartenait: Est-il chrétien comme sa mère ou musulman

comme son père ? Tout au long de son séjour aux Philippines et au Koweït ,notre héros se cherchait soi-même, il se cherchait une identité et une religion fixe.

Conclusion

Au terme de cette recherche, nous avons pu explorer la notion des frontières et sa relation avec la figure de l'étranger à travers l'analyse de trois romans: *Sak el bambou* de Saaoud el sanoussi, *Le pays des autres* de Leila Slimani et *Au Pays* de Tahar ben jelloun. La question directrice de cette étude était de comprendre comment le franchissement des frontières façonne des figures divergentes de l'étranger. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les travaux de l'anthropologue Michel Agier, qui ont servi de socle théorique pour décrypter le lien entre la traversée des frontières et la condition de l'étranger. En parallèle, cette recherche a également permis d'examiner l'applicabilité d'une théorie issue du champ anthropologique dans l'analyse d'œuvres littéraires. La distinction de trois types de relations entre les frontières et la condition de l'étranger, que sont « l'extériorité », « l'extranéité » et « l'étrangeté », soulignée par Agier dans son ouvrage *L'étranger qui revient*, repenser l'hospitalité, a guidé notre analyse des romans et a révélé les multiples dimensions de la notion de frontière. Nous avons ainsi successivement abordé la condition d'extériorité, puis celle d'extranéité et enfin celle d'étrangeté. Une piste de recherche future consistera à déterminer précisément la phase post-liminaire à savoir la phase d'après la traversée des frontières ou l'hospitalité envers l'étranger devient un enjeu majeur.

Bibliographie:

Copus:

- Al Sanoussi, S. (2012). Sak El Bambou. Aldar al'rabyah ll 'lwm w alnšr.
- Ben Jelloun, T. (2009). Au Pays. Gallimard.
- Slimani, L. (2020). Le Pays des autres. Gallimard.

Ouvrages et articles:

- Belton, Leslie, et Frédéric de Coninck. 2007. « Des frontières et des liens: Les topologies du privé et du professionnel pour les travailleurs mobiles ». *Réseaux* n° 140(1):67. doi: [10.3917/res.140.0067](https://doi.org/10.3917/res.140.0067).
- Cerutti Simona, 2012. *Etrangers. Etude d'une condition d'incertitude dans une société d'Ancien Régime*, Montrouge, Bayard,
- Couderc, Mathieu. 2017 « Être étranger. Pour une histoire sociale de l'extranéité », *Hypothèses*, vol. 20, no. 1.
- Foucher, Michel 2007. *L'Obsession des frontières*. Paris, Perrin>
- Montandon, Christiane. 2012. « Les âges de la vie : des frontières strictes ? » *Hermès* n° 63(2):43. doi: [10.4267/2042/48316](https://doi.org/10.4267/2042/48316).
- Sencebe, Yannick. 2004. « Être ici, être d'ici: Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) ». *Ethnologie française* Vol. 34(1):23-29. doi: [10.3917/ethn.041.0023](https://doi.org/10.3917/ethn.041.0023).
- Thomasset, Alain. 2018. « LA FRONTIÈRE À L'ÉPREUVE DE L'HOSPITALITÉ ». *Perspectiva Teológica* 50(2):263. doi: [10.20911/21768757v50n2p263/2018](https://doi.org/10.20911/21768757v50n2p263/2018).
- Ali-Khodja, Mourad. 2016a. *L'étranger au prisme des cultures*. Presses de l'Université Laval.
- Amherdt, François-Xavier. s. d. « « L'étranger » dans l'œuvre de Ricœur ». 5.
- Balibar, Étienne. 1994. « Identité culturelle, identité nationale ». *Quaderni* 22(1):53-65. doi: [10.3406/quad.1994.1062](https://doi.org/10.3406/quad.1994.1062).
- Bambara, Romuald Evariste. 2017. « L'étrangeté de l'étranger: La phénoménologie de l'étranger à partir d'Emmanuel Levinas et de Bernhard Waldenfels ». *Anthropologie et Sociétés* 40(3):103-21. doi: [10.7202/1038636ar](https://doi.org/10.7202/1038636ar).

- Becker, Howard S., et Jean-Michel Chapoulie. 1985. « Le double sens de “outsider” ». P. 25-42 in *Outsiders, Leçons De Choses*. Paris: Éditions Métailié.
- Bonicco-Donato, Céline. s. d. « La ville comme forme de la vie moderne L'étranger et le passant dans la philosophie de Georg Simmel ». 13.
- Castra, Michel. 2012. « Identité ». *Sociologie*.
- Chalifoux, Jean-Jacques. 2005b. « Culture : une notion polémique? » *Service social* 42(1):11-23. doi: [10.7202/706597ar](https://doi.org/10.7202/706597ar).
- Couderc, Mathieu. 2017. « Être étranger. Pour une histoire sociale de l'extranéité ». *Hypothèses* 20(1):15-24. doi: [10.3917/hyp.161.0015](https://doi.org/10.3917/hyp.161.0015).
- Dorca, Alexandra. 2016. « L'étranger Introduction et présentation du numéro ». 9(1):116.
- Drouin-Hans, Anne-Marie. 2006. « Identité ». *Le Télémaque* 29(1):17-26. doi: [10.3917/tele.029.0017](https://doi.org/10.3917/tele.029.0017).
- Fabula, Équipe de recherche. s. d. « L'Étranger ». <https://www.fabula.org>. Consulté 22 novembre 2022 (<https://www.fabula.org/actualites/40412/1-etranger.html>).
- Fragnière, Gabriel. s. d. « Citoyenneté, Nationalité, Identité ». 10.
- Gagné, Natacha. 2002. « Théorisation et importance du terrain en anthropologie: Étude de la construction des notions d'«identité» et de «mondialisation»1 ». *Anthropologie et Sociétés* 25(3):103-22. doi: [10.7202/000261ar](https://doi.org/10.7202/000261ar).
- Heidenreich, Felix. 2011. « La xénopolitique – une «impossibilité vécue»? Sur la phénoménologie de l'expérience de l'étranger de Waldenfels ». *Revue germanique internationale* (13):179-86. doi: [10.4000/rgi.1136](https://doi.org/10.4000/rgi.1136).
- Nedeltcheva-Bellafante, Zlatorossa. s. d. « LE TEXTE LITTÉRAIRE – UNE VOIE VERS L'ALTÉRITÉ ». 9.
- Neveu, Catherine. 2004. « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté ». *Revue européenne des migrations internationales* 20(3):89-101. doi: [10.4000/remi.2024](https://doi.org/10.4000/remi.2024).
- Rammstedt, Otthein. 1994. « L'étranger de Georg Simmel ». *Revue des sciences sociales de la France de l'Est* 21(1):146-53. doi: [10.3406/revss.1994.3051](https://doi.org/10.3406/revss.1994.3051).
- Ricœur, Paul. 2006. « La condition d'étranger ». *Esprit* Mars/avril(3):264. doi: [10.3917/espri.0603.0264](https://doi.org/10.3917/espri.0603.0264).
- Rivoal, Isabelle. s. d. « Penser l'identité communautaire et les frontières sociales ». 21.

- Sari Mohammed, Latifa. 2018. « Concilier le même et l'autre : Les Identités Meurtrières d'Amin Maalouf ». *Nouveaux cahiers de Marge* (1). doi: [10.35562/marge.238](https://doi.org/10.35562/marge.238).
- Stitou, Rajaa. 2006a. « L'exil comme « épreuve de l'étranger ». Pour une nouvelle clinique du déplacement* ». *Filigrane: Écoutes psychothérapeutiques* 15(2):51. doi: [10.7202/014465ar](https://doi.org/10.7202/014465ar).
- Stitou, Rajaa. 2012. « L'extimité de l'étranger: » *Cliniques méditerranéennes* n° 86(2):197-207. doi: [10.3917/cm.086.0197](https://doi.org/10.3917/cm.086.0197).
- Thévenot, Laurent. 2022. « Simmel et la mise en forme de l'humain ». P. 135-53 in *Simmel, le parti-pris du tiers, CNRS Philosophie*, édité par D. Thouard et B. Zimmermann. Paris: CNRS Éditions.
- Visscher, Héloïse De. s. d. « individuelle et collective ». 41.
- Anon. s. d. « Le territoire, lien ou frontière ? : identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales ». 819.
- Bonnemaïson, Joël, Luc Cambrézy, Laurence Quinty-Bourgeois, Université de Paris IV: Paris-Sorbonne, et O.R.S.T.O.M. (Agency : France), éd. 1999. *Le territoire, lien ou frontière?* Paris: Harmattan
- Bouvet, Rachel. s. d. « Du parcours nomade à l'errance : une figure de l'entre-deux ». 20.
- Couderc, Mathieu. 2017. « Être étranger. Pour une histoire sociale de l'extranéité ». *Hypothèses* 20(1):15. doi: [10.3917/hyp.161.0015](https://doi.org/10.3917/hyp.161.0015).
- Croiset, Sophie. s. d. « Marginalité, identité et diversité des « littératures francophones » : présentation du dossier ». 8.
- Dorca, Alexandra. 2016. « L'étranger Introduction et présentation du numéro ». 9(1):116.
- Guérin-Pace, France. 2006b. « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires ». *Espace géographique* 35(4):298. doi: [10.3917/eg.354.0298](https://doi.org/10.3917/eg.354.0298).
- Guignard, Marie-Dominique Venel. 2012. « La culture de l'Autre : un miroir ? » 13.
- Latouche, Alice. 2019. « Agier, Michel (2018) L'étranger qui vient: repenser l'hospitalité ». *e-Migrinter* (18). doi: [10.4000/e-migrinter.1557](https://doi.org/10.4000/e-migrinter.1557).
- Piquemal, Nathalie, et Yves Labrèche. 2018. « Transculturalité et enjeux éthiques liés à la diversité culturelle en contexte canadien ». *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* 30(1):169-91. doi: [10.7202/1045599ar](https://doi.org/10.7202/1045599ar).

- Ragi, Tariq. s. d. « L'ÉTRANGER DANS LA VILLE OU LE REGARD DE L'AUTRE SUR SOI ». 12.
- Thériault, Joseph Yvon. 2012. « Au-delà du multiculturalisme : le cosmopolitisme ? » *Sociologie et sociétés* 44(1):17-33. doi: [10.7202/1012140ar](https://doi.org/10.7202/1012140ar).

Notre traduction: "أخواتك يا أناني! يا حقير! من سيتزوجهن بعد فعلتكن؟!"
 Notre traduction: "وجودي كما افهمتني خولة، يقلل من شأن العائلة في محيطها. عائلات أخرى من الدرجة ذاتها قد لا تصاهر عائلتي بسببي. تنظر لها باذراء."
 pp. 276
 Notre traduction: "إذا ما نديتك يا فليبي ... عندها فقط يمكنك أن تجيب"
 pp. 267

Notre traduction: "دبت الخلافات في بيت الطاروف، عمتي هند و عمتي عواطف علي خلاف شديد مع نورية [...] ماما غنيمة في حالة سيئة بسبب ما يحدث في بيتها [...] خولة تركت البيت، "الوضع في بيت ماما غنيمة لا يطاق" تقول أختي"
 Saaoud el sanoussi, pp. 380

^v «Le privilège le plus remarquable du citoyen par rapport à l'étranger est sa capacité à rédiger un testament et à disposer de ses biens selon le droit coutumier, ou de les léguer à ses proches. L'étranger ne dispose ni de l'un ni de l'autre, et ses biens reviennent au seigneur du lieu où il est décédé» Sur le site web: Sahlins, Peter. « Sur la citoyenneté et le droit d'aubaine à l'époque moderne. Réponse à Simona Cerutti », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 63, no. 2, 2008, pp. 385-398.

^{vi} Qui n'a pas de domicile fixe et qui se déplace fréquemment
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/nomade/54792>

^{vii} <https://www.unhcr.org/fr/actualites/questions-reponses-15-millions-dapatrides-ont-besoin-daide-travers-le-monde>

^{viii} Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, est une organisation internationale qui a pour mission de sauver des vies, de protéger les droits des réfugiés et de construire un avenir meilleur pour les réfugiés, les communautés déplacées et les apatrides. <https://www.unhcr.org/fr/en-bref>

^{ix} <https://www.humanrights.ch/fr/pfi/droits-humains/apatridie/apatrides-minorite-invisible>

^x El sanoussi, Saaoud, Sak el bamboo, p. 191-192
 "سيدي! قلت لأمي في مكالمتك الأولى ان هناك ما يمنعك من السفر...
 - [...] نعم، لست أستطيع السفر. فأنا لست كويتيا..
 - [...] ما العلاقة بين أن يكون الانسان غير كويتي وعدم قدرته علي السفر، من أين انت اذن؟ بدون"
 -

^{xi} El sanoussi, Saaoud, Sak el bamboo, p.386
 "أنا، رغم اختلافي عنكم، [...] فأنا أحمل تلك الأوراق التي تحملون، و لي حقوق و علي واجبات مثل حقوقكم و واجباتكم تماما [...] منعموني من القيام بواجباتي، و حرمتوني من أبسط حقوقي"
 منعموني من القيام بواجباتي، و حرمتوني من أبسط حقوقي"

^{xii} <https://fr.euronews.com/culture/2021/04/09/dire-que-toutes-les-femmes-sont-opprimees-de-la-meme-facon-par-le-patriarcat-est-une-idee->

^{xiii} <https://www.fabula.org/actualites/86317/figures-de-l-etranger-en-litteratures-arts-et-sciences-humaines.html>

Notre traduction: "كل شيء مثلما كنت احلم لولا حاجز اللغة الذي عجزت عن اختراقه مهما التقت اذناي من كلمات مألوفة"
 El sanoussi, p. 354